



Mars - Avril 2018

ACTUALITÉS

Comme toutes les communes de France, nous commémorons cette année le centenaire de l'armistice signé le 11 novembre 1918, à l'issue de l'un des plus meurtriers conflits que notre planète ait connu.

Notre intention n'est pas de fêter une victoire de la France et de ses alliés en ravivant la haine et le ressentiment envers les pays ennemis de la France à l'époque de ce conflit.

Bien au contraire, nous souhaitons faire de cette année 2018, une année tournée vers le devoir de mémoire que nous devons aux 19 millions de vies arrachées par cette guerre abominable à Blainville, bien sûr, mais aussi dans toutes les communes et régions de France, d'Allemagne et de tous les continents, car aucun ne fut épargné par cette tragédie.

Hélas, la mort de ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants sacrifiés n'a pas servi de leçon aux peuples puisque s'en sont suivi, et se poursuivent encore, sur toute la planète, de multiples et interminables conflits et attentats meurtriers. La guerre, dans le monde et à nos portes, demeure d'actualité.

La Paix, la tolérance, la fraternité, l'entraide entre les peuples, voici les valeurs, plus que jamais

nécessaires à partager, qui doivent guider particulièrement nos vies et nos actions.

Ces valeurs humanistes et le souvenir des sacrifiés inspireront, au cours des mois prochains, notre communication dans ce bulletin, mais aussi le fleurissement de la ville, les différentes manifestations patriotiques, les animations proposées par la Médiathèque et l'EMEA.

Les associations, les écoles, le collège et tous les Blainvillois qui le souhaitent s'associeront à cette année de mémoire et de projets pour la Paix.

En 2018, poursuivons le chemin tracé par ces deux chefs d'État français et allemand...

...et soyons conscients de la chance que nous avons de vivre ensemble dans ce pays qui est le nôtre.



Conseil Municipal du 22 janvier : l'essentiel

Le conseil adopte à l'unanimité des votants :

- La proposition de rythmes scolaires à compter de septembre 2018, proposée par M. le Maire. A savoir, retour à la semaine à 4 jours pour les écoles maternelles (demande de dérogation) et maintient des 4.5 jours pour les écoles élémentaires. Cette proposition sera ensuite envoyée à la DASEN qui est en charge de la validation des demandes de dérogation. 6 conseillers n'ont pas souhaité participer à ce vote.
- Le renouvellement de la convention entre la Commune et le centre de Gestion qui a pour objet d'accompagner la commune dans ses missions de sécurité et de prévention de la santé envers ses agents.

Conseil Municipal du 19 février : l'essentiel...

Ont été votés à l'unanimité :

- La cession, à l'euro symbolique, de la parcelle et du bâtiment du site « la Blainvilloise » à la société MMH en vue de réaliser un projet de création de 20 logements, destinés au maintien à domicile des seniors, en partenariat avec le SSIAD et SSAD.
- La mise à jour des règles d'application des heures supplémentaires pour les agents de la commune.
- La mise en place d'une prestation complémentaire de 5 € par repas pris sur place pour les jeunes en Service Civique non domiciliés dans la commune et devant assumer des frais de transport supérieur à 50 € par mois.
- L'instauration, demandée par la sous-préfecture, d'une provision de 820 630 €, sur deux ans, pour risques et charges en lieu et place de celle de 1 400 000 €, sur 3 ans, mise en œuvre par la délibération du 21 novembre 2017. Provision nécessaire dans le cadre de la négociation liée à la révision des emprunts contractés par la commune auprès des Banques SFIL et Crédit Mutuel.
- Le versement d'une subvention de 30 000 € au profit du CCAS de la commune dans l'attente du vote du budget 2018.

INFOS MUNICIPALES

Cérémonie citoyenne.

Cette année encore, l'ensemble des jeunes majeurs, nouvellement inscrits sur les listes électorales seront invités par courrier à une cérémonie citoyenne.

Celle-ci aura lieu le vendredi 23 mars 2018 à 18h00 en salle des mariages de la mairie. Les principes fondamentaux de la République et leurs nouveaux droits et devoirs de citoyens leur seront présentés. Puis, ils recevront leur première carte électorale et le livret du citoyen.

La carte d'électeur

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune.

Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année qui suit leur inscription. Tous les électeurs concernés recevront leur carte à partir de fin mars.

Si mi-avril, vous ne l'avez pas reçue, merci de vous manifester auprès du service « élections » de la Mairie.



Conciliateur de justice

Permanence en mairie le lundi 9 avril 2018 à partir de 14h30
Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05

À propos du Blainvillois / Précision importante

Nous tenons à préciser que la date de parution du Blainvillois n'a pas été annoncée comme obligatoirement fixe d'un numéro à l'autre, des variations peuvent avoir lieu en fonction de l'actualité ou de retards dus à l'imprimeur.

La distribution est assurée par les élus qui, en fonction de leur disponibilité professionnelle, s'efforcent de l'effectuer dans les meilleurs délais. Ce qui peut engendrer des disparités dans la date de distribution d'un quartier ou l'autre de la ville. Toute erreur signalée à la Mairie quant à la distribution est traitée le plus rapidement possible.

Merci pour votre compréhension.

INFOS PRATIQUES

Bienvenue à

La boutique Cathy Couture
21, rue du Maréchal Leclerc
06 83 97 51 88.



@Laboutiquecathycouture

laboutiquecathycouture@gmail.com

Évelyne Sassetti

Adjointe chargée de l'administration générale,
des finances et de la communication



ATELIER ART FLORAL

Reprise de l'atelier d'art floral le jeudi 15 mars 2018 à 20h30, salle Cabu. Nous nous retrouverons, pour réaliser une composition de fleurs piquées.

Tarifs : 17 euros pour les Blainvillois (le CCAS participe à hauteur de 3 euros) et 20 euros pour les extérieurs.

Chacun repartira bien évidemment avec sa composition !

Pour tous renseignements et inscriptions obligatoires, merci de contacter Mme Concheri au 06 60 09 09 14, avant le lundi 12 mars 2018 au plus tard.



OPÉRATION PREMIER, DEUXIÈME OU TROISIÈME DÉPART EN VACANCES

Comme chaque année, le CCAS organise, en partenariat avec la CAF, cette opération d'aide au financement des séjours en centres de vacances pour vos enfants.

Deux permanences auront lieu le mercredi 18 avril 2018 de 9 h à 12 h et le lundi 14 mai 2018 de 16 h à 19 h en mairie, salle des mariages.

Nous vous accueillerons pour vous renseigner et /ou procéder aux inscriptions.

Le CCAS reste bien évidemment disponible en amont pour vous apporter des réponses à vos éventuelles questions.

SERVICE À LA PERSONNE

Auparavant réservé aux actifs, le crédit d'impôt sur les prestations des services à la personne est maintenant également accordé aux retraités !

Pour rappel, auparavant, seuls les foyers fiscaux dont au moins un des membres est actif bénéficiaient d'un crédit d'impôt égal à la moitié des dépenses réellement supportées.

Les retraités bénéficiaient uniquement de la réduction d'impôts, ce qui signifie que s'ils n'étaient pas imposables ou si la réduction excédait le montant de l'impôt, tout ou partie de cet avantage fiscal était inopérant.

Dorénavant, tous les ménages peuvent prétendre au crédit d'impôt.

Concrètement, si un foyer fiscal n'est pas imposable ou si le montant de son impôt est inférieur au montant du crédit d'impôt auquel il a droit, il recevra un chèque du Trésor Public correspondant à l'excédent.

Par exemple, si l'impôt théoriquement dû était de 1 000 euros et que 3 000 euros ont été supportés pour payer des services à la personne, ce qui donne droit à 1 500 euros de crédit d'impôt, alors un chèque de 500 euros sera envoyé par le Trésor Public.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les différents services d'aide à domicile de la commune qui seront en capacité de vous établir des devis au plus juste de vos besoins. (liste sur demande au CCAS).



Sarah Concheri

Adjointe déléguée à l'action sociale et au logement

DU CÔTÉ DE NOS AÎNÉS

VACANCES POUR LES SENIORS

La CC3M organise pour les retraités de tout son territoire, un départ en vacances en lien avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances).

L'ANCV réserve des séjours d'une semaine en centre de vacances et subventionne à hauteur de 185 € les personnes retraitées dont le revenu est faible.

Pour 2018, la CC3M a retenu 100 places pour **2 séjours de 50 personnes (l'un du 23 au 30 juin 2018 et l'autre du 22 au 29 septembre 2018) à LAGUIOLE en Aveyron.**

Si vous êtes intéressé(e), les dossiers d'inscriptions sont disponibles au CCAS de Blainville ou à la CC3M à Mont sur Meurthe.

RAPPEL REPAS DES ANCIENS

Nous vous rappelons que votre traditionnel Repas des Anciens aura lieu le samedi 17 mars 2018 à la MFC ; nous vous y accueillerons à partir de 12 h 30.

Pour les personnes qui en ont fait la demande, nous viendrons vous chercher à votre domicile à partir de 11 h 30.

Si vous avez quelques difficultés pour être présents ce jour-là, merci de nous prévenir dans les plus brefs délais, car nous nous permettons de vous rappeler que ce repas, gracieusement offert par la Municipalité, représente un coût pour la collectivité et que les repas des absents sont facturés par le traiteur.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

Informations

REPAS DU TEMPS LIBRE

Mercredi 28 mars 2018 (un seul repas en mars en raison du repas des Anciens)

Mercredi 11 avril 2018

Mercredi 25 avril 2018

Tarif de 15 euros par personne et inscriptions obligatoires au CCAS.

Monique Petitdemange

Conseillère déléguée aux personnes âgées et aux publics en difficulté

DU NOUVEAU À MACARON **LES ENFANTS ONT ENFIN DÉCOUVERT** **LEURS LOCAUX RÉNOVÉS**

Le 22 janvier dernier, les familles utilisatrices du service périscolaire Macaron ont eu le plaisir d'être accueillies dans les **nouveaux locaux, plus spacieux, plus lumineux et adaptés à tous les âges**. Le mobilier a lui aussi été renouvelé afin de mieux répondre aux besoins des enfants. De nouveaux jeux et jouets ont fait la joie des utilisateurs. **Souhaitons à nos chers jeunes Blainvillois de passer d'agréables moments dans leur nouvelle structure.**



Information

L'arrêté de la DASEN, daté du 15 février 2018, fait état d'un avis de fermeture conditionnelle d'une classe à l'école élémentaire du Haut des Places au vu des effectifs actuels. L'arrivée, à la rentrée, de nouveaux élèves, suite notamment à la construction du nouveau lotissement du quartier, devrait éviter la fermeture de cette classe. Ce qui est bien sûr la volonté forte des élus et des parents d'élèves.

UN BEAU PROJET EN GERMINATION...

DES ARBRES À LIVRES VONT POUSSER À BLAINVILLE

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et l'association « Les amis de Georges » avaient le même projet pour égayer notre quotidien : faire « pousser » des arbres à livres sur notre commune. Une première rencontre a permis à chacun de partager ses idées, ses attentes et ses besoins.

Le service technique de la commune fournira le support, les jeunes du CMJ en réaliseront la décoration et la gestion des livres sera commune : l'association « Les amis de Georges » gèrera la partie adulte et la commune, via le CMJ, gèrera la partie jeunesse.

D'ici peu, vous pourrez assister à la plantation de ces arbres à livres qui, grâce à vous tous, deviendront certainement centenaires.

UN ARBRE À LIVRES ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une bibliothèque de rue qui permet à chacun de prendre un livre en échange d'un autre.

Vous ne savez pas quoi faire de vos livres après les avoir lus, vous aurez la possibilité de les déposer dans les arbres à livres afin que d'autres en Profitent. Vous n'avez plus rien à lire, peut-être trouverez-vous votre bonheur dans les arbres à livres.

Ces bibliothèques participatives s'intègrent facilement dans le paysage local, favorisent le partage et facilitent l'accès à la lecture.



**EMPORTEZ,
LISEZ,
DÉPOSEZ !**

ZOOM

SERVICE CIVIQUE



BIENVENUE À...

Chloé Le Bris, jeune Blainvilloise de 18 ans qui vient de s'engager en Service Civique. Elle est en mission à la médiathèque L'Eau Vive depuis le 15 décembre et pour une durée de 8 mois.

Sa mission est de développer l'aspect numérique de la médiathèque en y prévoyant la création d'un espace de lecture sur support numérique.

Bonne installation et bonne mission à Chloé.



DEUX AGENTS MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Deux de nos agents, bien connus des Blainvillois, ont été distingués le samedi 13 janvier 2018.

Étienne AUBURTIN
et **Christophe SCHMITT**

ont reçu la médaille d'argent des 20 années de travail au service de la commune.



« RETOUR AUX SOURCES »

POUR LE NOUVEAU COORDINATEUR TRAVAUX

Patrick Henry a rejoint la commune de Blainville le 1^{er} janvier 2018 en tant que coordinateur des travaux.

Âgé de 56 ans, il revient dans le lunévillois où il est né pour apporter l'expérience qu'il a acquise durant un parcours riche en formations, expériences professionnelles et humaines.

Après une formation initiale technique dans le privé, il démarre sa carrière publique dans les années 80 à l'OPHLM de Lunéville. Dès lors, il a l'envie de poursuivre sa carrière et il prépare les concours de la Fonction Publique

Territoriale. Il réussit son concours et devient Agent de maîtrise, au début des années 90, dans l'Aisne puis pose ses valises en Marne après avoir obtenu le concours de Technicien Territorial.

Il parvient à rentrer avec sa famille en Lorraine, à la fin des années, 90 où il exercera ses responsabilités dans les communes de Saint-Max, Vandœuvre et plus récemment à Dieulouard. Son passage dans le Nord Pas de Calais est marqué par une prise de fonctions au grade d'ingénieur.

Avide de challenges professionnels, il suit en 2010 et 2011 la formation de Chargé d'opération de construction bâtiments à l'ENACT D'Issy les Moulineaux.

Puis « L'enfant du pays » pose ses valises au sein de notre commune et nous sommes heureux de pouvoir le compter parmi les membres du personnel depuis lors.

« Je suis très satisfait de rejoindre votre commune de Blainville pour relever de nouveaux challenges et projets que nous allons mener de concert avec les élus locaux et le personnel qualifié de la commune. Mon arrivée a été marquée par un accueil très chaleureux et convivial. », conclut-il.

TRIBUNE

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Expression des élus de « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Pour nos vœux 2018, nous avons souhaité plusieurs choses à savoir :

- Une réelle concertation entre tous les élus,
- Une information lors des conseils municipaux, des décisions prises par le maire, et ce, dans le respect de la réglementation en vigueur

Qu'en est-il réellement ?

D'abord, lors du conseil municipal du 22 janvier, nous avons découvert la proposition des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée de septembre ; proposition pour laquelle lors des travaux préparatoires et différentes réunions, nous n'avons pas été associés du tout ! Ceci nous a amené à **ne pas prendre part au vote sur ce sujet**, arguant du fait que si nous faisons partie d'une commission municipale « ENFANCE, JEUNESSE et VIE ASSOCIATIVE » le minimum aurait été d'être conviés à la démarche. L'argument avancé par l'adjointe « proposition à donner à l'IEN pour le 1^{er} février » tombe de lui-même dans la mesure où un compte rendu paru sur le site de la commune fait état d'une démarche engagée depuis plusieurs mois et d'une réunion en date du 12 décembre 2017 ! **JUGEZ par vous-même !**

Ensuite, nous apprenons par voie de presse qu'une **classe risque d'être fermée à l'école élémentaire du Haut des Places** ! Nous pensons que cette information devait déjà être connue au moment du dernier conseil municipal !

Quelle action envisage Moniteur le Maire pour infléchir cette position de la Direction Académique ? S'il compte sur l'arrivée de nouveaux habitants sur le quartier, force est de constater que le retard pris par son équipe dans la mise en œuvre des lotissements risque de ne pas suffisamment peser dans la balance. En effet si les lotissements avaient été lancés en 2014 comme prévu initialement par notre équipe, le nombre de nouveaux habitants aurait été certainement plus important qu'à ce jour ! Affaire à suivre de très près.

Ceci étant dit, nous constatons que si certaines commissions municipales (urbanisme, environnement, sociale) fonctionnent plutôt bien, le fait de réagir semble porter ses fruits puisque le 13 février, une commission « JEUNESSE-CONSEIL des JEUNES » est convoquée ! Une première pour nous depuis plus de 2 ans !

Pour votre information, venez nous suivre sur Facebook

Bonne lecture

Le 12.02.2018 Les conseillers de « Pour Blainville, toujours en action » Facebook : Blainville toujours en action

Annie FARRUDJA, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL, Delphine CUDEY.

Évelyne Sassetti

Adjointe chargée de l'administration générale, des finances et de la communication

“ NIE WIEDER KRIEG... PLUS JAMAIS LA GUERRE ”

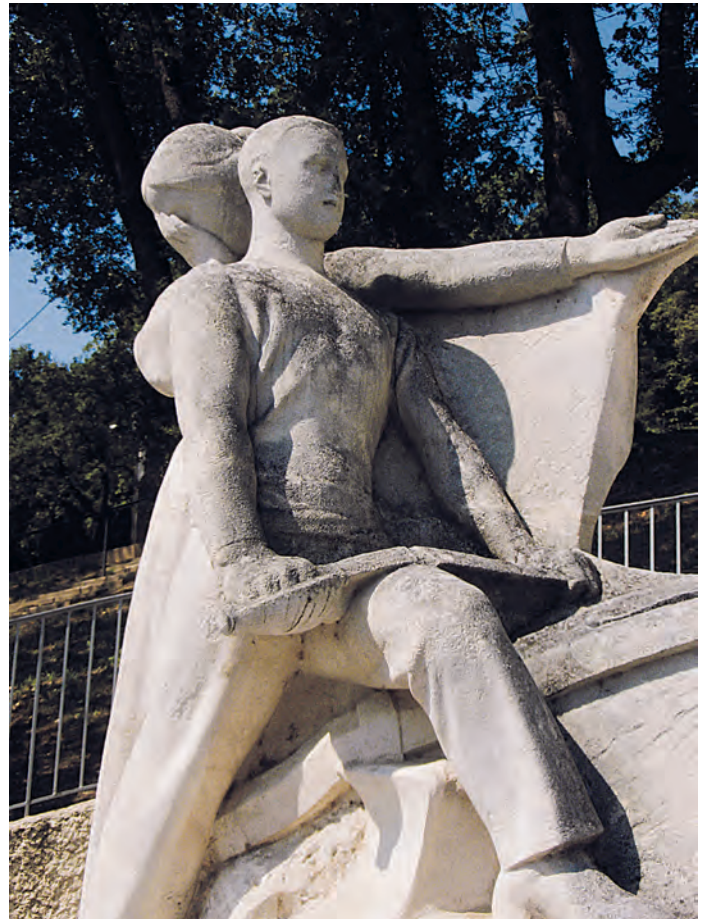
Instituteur à la retraite, Victorin Maurel (1868-1935) est élu maire de Château-Arnoux en 1925. Humaniste, il est l'un des fondateurs de la ligue des droits de l'homme dans les Basses Alpes.

Son poème au titre évocateur, Pax... Vox Populi, est gravé sur le monument aux morts de la ville de Château-Arnoux.

Vois cette femme en deuil montrant les hécatombes
Ses yeux taris de pleurs, scrutent au loin les tombes
Où dorment tant de preux, victimes du moment !...
Ils firent ces héros le solennel serment
De fermer à jamais les noires catacombes
Arrière, disent-ils, les obus et les bombes
Et sois bénie, ô paix, sœur du désarmement !...
Passant, incline-toi ! Regarde cette mère !...
Elle clame à son fils : « la gloire est bien amère
La gloire, ô mon enfant, est là, chez nos grands morts »
Mais, sache désormais, que la guerre est un crime
Qu'elle laisse après elle, à de cuisants remords,
Ceux qui firent sombrer les peuples dans l'abîme.

PAX... VOX POPULI

Passant incline-toi devant ce monument !...



Lundi 19 mars 2018

56^e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DU CSEZ-LE-FEU

- 17 h 30** Monument aux Morts de BLAINVILLE-SUR-L'EAU
+ Décoration
- 17 h 45** Monument aux Morts de VIGNEULLES
- 18 h 00** Monument aux Morts de BARBONVILLE
- 18 h 15** Monument aux Morts de DAMELEVIÈRES
- 18 h 30** Monument aux Morts de CHARMOIS

À l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité de CHARMOIS - Salle de la Mairie.

Dimanche 29 avril 2018

73^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS JOURNÉE DES MÉDAILLÉS MILITAIRES

Horaires communiqués ultérieurement
par le biais du tableau lumineux
et du site de la commune.

PARCOURS DE SANTÉ

Depuis plusieurs années, la commune de Blainville-sur-l'Eau agit pour valoriser un cadre de vie calme et agréable. Pour ce faire, la ville dispose d'un lieu naturel propice au bien être : la forêt. En effet, celle-ci a été aménagée il y a bien longtemps dans le but de permettre à tout un chacun de se promener, d'apprendre et de faire du sport.

Cependant le temps a fait son office et les agrès se sont détériorés. Lors de l'été 2017, une première phase a permis à des jeunes Blainvillois de procéder à un vaste chantier de rénovation. Pour le plus grand plaisir des utilisateurs, ces jeunes ont remonté leurs manches pour entretenir et remettre en état les agrès présents sur le

parcours. Malgré leurs efforts, il s'avère que certains équipements sont manquants ou dégradés.

Lors de notre élection, nous avons émis la proposition de faire de ce lieu, un atout pour notre bourg avec pour mot d'ordre : écologie et respect de l'environnement. Aussi, après la première phase de remise en état, nous souhaitons recenser les propositions et les attentes des principaux intéressés, à savoir les Blainvillois et les utilisateurs du parcours pour parfaire ce site. Si vous avez des idées ou des propositions, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

contact : paulbinda@blainvillesurleau.fr.

REPAS DE LA CLASSE 77 ET 78

Samedi 24 mars

Informations au 06 09 58 80 24

(Marc Antoine)

ou 06 61 35 27 68

(Christian Mathieu).

DU NOUVEAU À L'ASSOCIATION DE LA MAISON DES FÊTES ET DE LA CULTURE (AMFC)

L'AMFC, l'une des associations les plus anciennes de Blainville-sur-l'Eau, continue de faire vivre ses sections et propose, depuis peu, de nouvelles activités.

En plus de la remise en route de la section Canoë-Kayak grâce à un partenariat avec un éducateur du club de Rosières-Aux-Salines, l'association propose comme nouvelles activités :

- Initiation au Poker
- Cadres & Cartons,
- Bachata (danse rythmique dominicaine)
- Salsa

Contact : mfc.blainville@wanadoo.fr



COMITÉ DES FÊTES

SOIRÉE DE LA SAINT SYLVESTRE

Près de 300 personnes ont participé à cette soirée dansante, préparée avec un soin tout particulier par la quarantaine de bénévoles présente cette nuit-là pour satisfaire la joyeuse assemblée.

Cuisine savoureuse, animations variées, danses éclectiques ont enchanté les convives.

Joyeux réveillon, ambiance conviviale et festive, cotillons et champagne et bonnes résolutions ont embelli ce passage vers l'année 2018.

Tard dans la nuit, après l'incontournable soupe à l'oignon, certains danseurs ont déjà noté le rendez-vous pour le prochain réveillon.

APRÈS-MIDI « CHÂTEAUX GONFLABLES »

Le 13 janvier dernier, l'après-midi châteaux gonflables qui s'est déroulé en salle, à la Maison des Fêtes et de la Culture, a remporté un franc succès.

Un peu plus d'une centaine d'enfants, âgés de 3 à 10 ans, s'est amusée entre 13 h 30 et 17 h 00 grâce aux 4 structures installées à cette occasion et aux nombreux bénévoles présents.

À la demande des enfants, ainsi que des parents ravis de cette animation, une prochaine édition aura probablement lieu durant l'hiver prochain.



**Dimanche
11 mars
Vide-dressing
du Printemps**

De 9 h 00 à 17 h 00
Maison des Fêtes et de la Culture

ENTRÉE GRATUITE

RÉSERVATION JUSQU'AU 7 MARS 2018 DERNIER DÉLAI



**Samedi
28 avril
Soirée
Années 80**

À partir de 20 h 00
Maison des Fêtes et de la Culture
Animée par MUSIC & LIGHT

ENTRÉE : 15 euros avec paëlla

RÉSERVATION JUSQU'AU 25 AVRIL DERNIER DÉLAI

Renseignements et réservations

06 95 88 08 67

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr

Facebook Comité des Fêtes de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

CULTURE ANIMATION



LES SAISONS À L'UNISSON

Les élèves de l'École Municipale d'Enseignements Artistiques, entourés de leurs professeurs, ont présenté leur spectacle ce samedi 27 janvier devant un public venu nombreux.

Morceaux au piano, à la flûte, aux cuivres, à la guitare se sont succédé illustrant ainsi les textes créés et joués par la classe théâtre enfants.

Les trois chorales - enfants, ados et adultes - ont encore une fois montré leur grand talent.

L'association de danse Kalink'art a offert au public de belles démonstrations de chorégraphie.

Et les deux associations consacrées à l'environnement-Entre deux Eaux et Natura Passion sont intervenues pour sensibiliser artistes et spectateurs au respect de la nature.

Une très belle soirée !



REMISE DES PRIX DES MAISONS DÉCORÉES

Les personnes, récompensées par des cartes cadeaux, ont été reçues en mairie. Elles ont été remerciées vivement, par M. le Maire, pour avoir embelli leur quartier pendant la période des fêtes de fin d'année.

Voici les lauréats :

> Catégorie maisons de jour :

Madame Trébuchet - Monsieur Guth - Monsieur Robinet.

> Catégorie maisons de nuit :

Monsieur Schlegel - Monsieur Adam - Monsieur Communal.

> Catégorie commerces :

Brin de nature - Boucherie Spiess - Boulangerie Olry.

Félicitations à toutes et à tous !



SOIRÉE THÉÂTRE

La troupe de théâtre amateur de la MJC Jacques Prévert de Lunéville « LES TAMALOU » a présenté une pièce à sketches « Les pruneau...(x) » le 10 février à la MFC.

Le public venu, hélas, peu nombreux a pu découvrir le quotidien d'une maison de retraite avec ses tracas et ses joies.

**Une bonne soirée de rires
néanmoins !**



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE CRÉATION À LA MÉDIATHÈQUE

Les participants du concours de décembre « Fabrique ta boule de Noël » ont fait preuve de créativité et d'imagination.

Les membres du jury dont les jeunes du CMJ ainsi que le personnel de la Médiathèque les ont accueillis et leur ont remis leur récompense : des cartes cadeaux de 50 € pour le premier, 30 € pour le second et 20 € pour le troisième de chaque catégorie.

Félicitations à tous les participants !

Programmation à venir...

**CULTURE
ANIMATION**

DU CÔTÉ DE LA LUDOTHÈQUE....

LUDOTHÈQUE
Un espace pour jouer, créer, se rencontrer

Viens jouer déguisé à la ludothèque



à la ludo
le lundi 5 mars
9 h 00 > 12 h 00
14 h 00 > 17 h 00
le mercredi 7 mars
9 h 00 > 12 h 00

à la salle Cabu
le mercredi 7 mars
14 h 00 > 17 h 00
Goûter

SÉANCES GRATUITES | Ouvert à tous
Règlement et bulletin d'inscription disponibles sur place le jour de la séance ou sur www.blainvillesurleau.fr - rubrique Jeunesse. **Nombre de places limité**

Ludothèque 1 place du Rampeux - Contact : 06 62 77 49 61

LUDOTHÈQUE
Un espace pour jouer, créer, se rencontrer

Viens jouer et créer autour de la nature
du 12 mars au 18 avril 2018
horaires
lundi 10 h 15 > 11 h 45 - mercredi 14 h 00 > 16 h 15

Complète le puzzle !



le 23 et le 25 avril

à la ludo
le lundi 23 avril
9 h 00 > 12 h 00 | 14 h 00 > 17 h 00
le mercredi 25 avril
9 h 00 > 12 h 00

à la salle Cabu
le mercredi 25 avril
14 h 00 > 17 h 00
Goûter

SÉANCES GRATUITES | Ouvert à tous
Règlement et bulletin d'inscription disponibles sur place le jour de la séance ou sur www.blainvillesurleau.fr - rubrique Jeunesse. **Nombre de places limité**

Ludothèque 1 place du Rampeux - Contact : 06 62 77 49 61



chasse aux œufs

La commission animation vous attend le **dimanche 1^{er} avril 2018** pour sa 5^e chasse aux œufs.

De 10 h 00 à 10 h 30 : pour les enfants de moins de 5 ans.

À partir de 11 h 00 : pour les enfants de 6 à 11 ans.

ATTENTION : CHANGEMENT DE LIEU

● Cette année, la chasse aux œufs aura lieu sur le site de l'Entre-deux Eaux ●

Nadine Gallois
Adjointe déléguée à la culture et à l'animation

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE....

Concours

« Crée ton déguisement de Carnaval et viens défiler »

rappel : les inscriptions au concours « Crée ton déguisement de Carnaval sur le thème du recyclage et viens défiler » sont toujours possibles.

Inscription jusqu'au 15 mars et défilé et remise des prix le vendredi 16 mars à 17 h 30 à la médiathèque.

Concours de printemps

Du 3 avril au 16 mai 2018

Thème : « *crée ton œuf de Pâques* »

Il s'agit de créer son œuf de Pâques en utilisant uniquement des matériaux de récupération.

Quatre catégories pour concourir :

- Enfants jusqu'à 11 ans - Enfants de 12 à 16 ans
- Adultes et groupes.

Des cartes cadeaux récompenseront les lauréats.

Attention : nouveau règlement.

Il ne sera accepté qu'une seule participation par famille.

Ateliers d'écriture

Deux rendez-vous

autour de deux ateliers d'écriture sur la thématique de l'écologie animés par Didier ZANON auteur jeunesse.

Pour les 6-9 ans : écriture de contes autour de la nature et de l'écologie.

- Le samedi 24 mars de 14 h 00 à 15 h 30
Première session consacrée à l'écriture.
- Le samedi 31 mars de 14 h 00 à 15 h 30
Deuxième session consacrée à l'illustration.

Pour les 10-12 ans : écriture de poésies autour de la nature, de l'écologie et des gestes citoyens.

Deux sessions les samedis 24 et 31 mars de 15 h 30 à 17 h 00.

Deux livrets illustrés réunissant les productions de chaque groupe seront réalisés et un livret par enfant sera imprimé.

Ateliers gratuits et inscription obligatoire à la médiathèque.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'EMEA...

Le **prochain concert** de l'École d'Enseignements Artistiques aura lieu le samedi 21 avril 2018 à la M.F.C. à 20 h 30.

Le thème POP ROCK sera à l'honneur avec les chorales enfants, ados, adultes, solistes accompagnées par l'atelier de musiques actuelles, de la classe de flûte et de guitare de l'EMEA.

Tous publics - Entrée gratuite

Nadine Gallois

Adjointe déléguée à la culture et à l'animation